

Tanger, le 4 juin 2013

Abdelhak BAKHAT
Directeur général de l'hebdomadaire régional
LE JOURNAL DE TANGER

A

Monsieur Driss EL OUALI
Président de l'Association marocaine
de la presse régionale (AMPR)

Objet : Constitution du bureau de l'AMPR ;

Monsieur le Président ;

J'ai été surpris d'apprendre, à travers un article de presse diffusé par la MAP le 2 juin 2013, que mon nom figure parmi les membres du nouveau bureau dirigeant de l'Association marocaine de la presse régionale (AMPR), en qualité de trésorier-adjoint.

Je suis au regret de vous faire remarquer que cette nomination s'est faite à mon insu du fait que je n'ai pas assisté au 4^{ème} congrès qui s'est tenu à Rabat le 1^{er} juin 2013, ni formulé le désir de figurer parmi les membres du Comité de votre association à laquelle je ne suis pas adhérent.
De toute manière, je n'ai ni le temps matériel, ni la disposition d'assurer une quelconque fonction au sein du bureau de l'AMPR

En conséquence, tout en vous remerciant pour la confiance que vous avez bien voulu placer en moi, je vous prie de faire supprimer mon nom de la liste du bureau de l'AMPR.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations confraternelles.

Le Directeur général
Signé : Abdelhak BAKHAT

Copie à :

- M. Nouredine MIFTAH
Président de la FMEJ.
- M. le Directeur de la MAP

Pour information

